

## 148813 - Le statut de l'urine d'un enfant qui se nourrit du lait artificiel

---

### La question

Si un nourrisson est nourri à l'aide du lait artificiel au cours des deux premières années doit on le considérer comme sevré ? Cela a-t-il une incidence sur l'impureté de son urine?

### La réponse détaillée

**«S'agissant du statut de son urine au cours de ses deux premières années s'il continue de se nourrir d'un lait autre que celui de sa mère, c'est en cours de discussion. L'avis le plus plausible- Allah le sait mieux- est qu'il est assimilable à l'enfant allaité par sa mère. On ne dit pas qu'il se nourrit normalement dans ce cas car il se nourrit d'un lait de remplacement. L'avis le plus plausible en ce concerne son urine est qu'on peut pour son nettoyage se contenter de pulvériser de l'eau sur l'objet souillé, comme on le fait avec l'urine d'un enfant qui commence à manger tout en étant allaité par sa mère. Voilà le plus plausible et plus évident. Allah le sait mieux.»**

Son éminence Abdoul Azizi ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)